



Gitega, le 18 /04 /2024

Réf : OAV/CABAT/0418/2024

OBJET : Demande de cotation pour la location des véhicules de terrain

0. Contexte et justification de la demande de cotation

L'ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Gitega ici dénommé « Barreau de Gitega » est une organisation professionnelle indépendante créée par l'ordonnance ministérielle n°550/470 du 29/3/2010 et régie par la loi n°1/17 du 24 juillet 2023 portant modification de la loi n°1/014 du 29 novembre 2002 portant réforme du statut de la profession d'Avocat.

Basé à Gitega (siège social) avec des bureaux de liaison à Bujumbura, Ngozi et Bururi, le Barreau de Gitega a vocation à être un champion de l'offre des services d'assistance juridique et judiciaire de proximité à la population burundaise, y compris les personnes vulnérables et démunies. Tous les Avocats du Barreau de Gitega prêtent serment devant la Cour d'Appel de Gitega mais prestent sur toute l'étendue du territoire du Burundi. On les retrouve dans presque toutes les provinces du pays, à proximité des justiciables.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Barreau de Gitega voudrait constituer une base de données des fournisseurs de véhicules de terrain. Ainsi, il invite les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres de prix sous plis fermés.

1. Spécifications techniques

Les spécifications techniques des véhicules sont précisées dans l'offre conformément au tableau indiqué ci-dessous. Les véhicules de type Jeep ou double cabine solides et adaptés aux descentes dans les provinces et communes d'intervention à l'intérieur du pays sont préférés.

2. Paiement

Le paiement se fera en Francs Burundi (BIF) par ordre de virement ou par chèque barré au compte de l'entreprise/société.

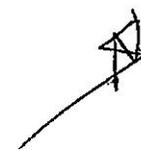
N.B : Seuls les fournisseurs qui disposent du NIF et du numéro de compte bancaire ouvert au nom de l'entreprise seront retenus et ceux qui n'en disposent pas seront éliminés d'office au cours de l'analyse des offres.

3. Preneur de Services

Organisation : Ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Gitega (Barreau de Gitega)

Adresse physique : Gitega, Quartier Bwoga, en face de l'Hôtel Isango

Adresses téléphoniques : Tél : 22 28 05 86 (Bureau), 76 404 755 ou 69 344 302 (Portables)



4. Liste des besoins, quantités et spécification technique des véhicules

DESIGNATION	MARQUE	QUOTA	QUANTITE DISPONIBLE	DOCUMENTS DU VEHICULE	ASSUJET TI A LA TVA (OUI/NON)	P.U (HTVA)
Véhicule de location 1						
Véhicule de location 2						
Véhicule de location 3						
TOTAL						

5. Dépôt des Offres

Les offres sous plis fermés avec la mention « Location des véhicules de terrain » devront parvenir au bureau de liaison sis à Bujumbura, Avenue du Commerce, n°5, Immeuble Ex SIP, Etage n°9 (en face de la Station Katikati) ou au siège du Barreau de Gitega sis à Gitega, Quartier Bwoga au plus tard **mardi le 30 avril 2024 à 16h00**.

NB : Les dossiers déposés ne seront pas remis. Les fournisseurs qui présentent l'offre techniquement conforme et économiquement la plus avantageuse seront retenus dans notre base de données suivant l'ordre croissant de mérite¹. Ils doivent maintenir les prix proposés sur une période d'au moins une année sans les réviser.

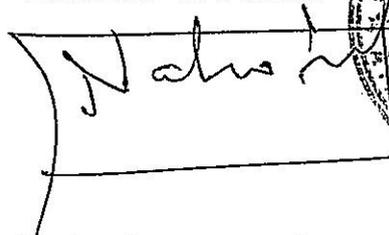
Une visite de constat des véhicules pourra être effectuée chez les soumissionnaires avant de les retenir dans notre base de données. Le Barreau de Gitega se réserve le droit de se rétracter et de contacter avec le suivant de la base de données si les véhicules du premier et/ou du précédent ne sont pas disponibles ou ne sont pas de bonne qualité.

En plus, le chèque sera libellé au nom de la société ou de la compagnie (Raison sociale), jamais à un tiers dont le lien avec le fournisseur n'est pas mis en évidence.

Le Barreau de Gitega prendra chaque fois que de besoin les véhicules sous cotation au même prix durant toute l'année au moins.

Maître NTAHOTURI Sébastien

Bâtonnier de l'Ordre



¹ Le mérite tient compte des spécificités techniques des véhicules d'une part, et du montant de l'offre financière d'autre part. Par ailleurs, suivant le type d'activité et les besoins y relatifs, la disponibilité en quantité suffisante du type de véhicules adapté à l'activité organisée peut justifier le choix de tel ou tel fournisseur.

